

LETTRE OUVERTE DES DEMISSIONNAIRES DU BUREAU NATIONAL

AUX A.G.E. ET CORPOS

Après l'Assemblée Générale de septembre 64, il nous semble nécessaire d'apporter un certain nombre de précisions sur les positions que nous avons prises et sur l'analyse que nous faisons de cette Assemblée Générale, il ne fait de doute pour personne dans le syndicat que les partisans de la motion rejetée sont appelés à jouer un rôle non négligeable. Ils représentant un nombre relativement important d'A.G.E., il a été nécessaire de faire appel aux démissionnaires pour pouvoir constituer le Bureau National, enfin et surtout les positions défendues au cours de l'Assemblée Générale ne peuvent manquer d'influencer la pratique du syndicat au cours du premier trimestre. D'autant qu'il n'est pas question de nous replier sur nous-mêmes et de bloquer le dialogue qui peut et doit avoir lieu dans le mouvement. C'est pourquoi nous vous faisons parvenir ces premières réflexions, introduction à notre expression dans l'U.N.E.F. Notre but est d'apporter quelques explications sur nos positions, explications non formulées (ou non entendues) en Assemblée Générale.

S'il est vrai que les rédacteurs de la motion adoptée n'y ont pas très clairement exprimé tous leurs choix et qu'elle soit ambiguë sur certains points, leurs interventions permettent de lever la plupart de ces ambiguïtés. Certes, autant qu'une motion d'orientation, la motion adoptée était une machine de combat. C'est là une opération de "bonne guerre" qui a peut-être sa légitimité, mais qui signifie très clairement que leurs auteurs demandaient à l'Assemblée Générale, plus que l'approbation d'une ligne syndicale (indéfinie sur certains points), celle d'une direction politique. Nous n'avons certes pas à condamner pareilles exigences. Au nom d'on ne sait trop quels principes moraux, mais il nous a semblé nécessaire d'une part de donner quelques explications sur le vote en question, sur la situation qu'il a engendré pour le Mouvement, d'autre part, d'explicitier la signification politique de ce choix, et enfin, de préciser comment, dans ces conditions, le courant syndical dont nous sommes devrait continuer son travail au sein du mouvement.

Avant d'essayer de dégager la signification politique de l'Assemblée Générale et de la ligne adoptée, il faut, en préalable, relever les "parasitages" bureaucratiques qui obscurcissent régulièrement les débats de l'U.N.E.F.

I^o) D'abord une ébauche d'auto-critique. Il est certain que, de notre côté, plusieurs erreurs ont été commises. Le texte que nous avons présenté (sa première mouture) se ressentait trop des débats qu'il y avait eu en bureau, alors

Que nous affirmions ne considérer les problèmes du Bureau que comme second par rapport à la définition d'une ligne syndicale. Si notre position était théoriquement juste, il faut reconnaître que nous n'avons pas donné à l'Assemblée Générale les moyens d'en débattre sur son véritable terrain. Il eût fallu pour cela que toute la démarche qui fondait celle du texte ait été présentée, Sinon par écrit, du moins oralement... Or, nous avons une fois de plus commis l'erreur de croire qu'il suffisait de l'accomplir en commission pour qu'elle se trouve justifiée aux yeux de tous. Sans doute espérions-nous initialement que le débat sur le "rapport politique" présenté par SCHREINER au nom du Bureau National suffirait à cette fin. On sait ce qu'il en fût, le rapport n'était pas assez précis et, dans l'atmosphère tendue qui était celle de l'Assemblée Générale, son imprécision est apparue à certains comme une manoeuvre de diversion. Par ailleurs, en ne traitant pas explicitement des problèmes de l'action universitaire de base sur lesquels nous avons quand même réfléchi depuis pas mal de temps, nous avons pu donner l'illusion que ces problèmes ne préoccupaient que les seuls camarades qui étaient en désaccord avec la ligne que nous proposons. Très rapidement ces carences ont fait que les débats politiques - pourtant essentiels - ont cédé le pas à des polémiques ou à des insinuations démagogiques (cf. le passage de la motion 2, dernière page, condamnant tout "sectarisme" à l'égard des forces démocratiques, comme si celui-ci avait été le fait des camarades qui soutenaient notre motion). Il fallait peut être accepter de traiter les fonctionnements réels de l'appareil mais en soulignant que les réponses ne pouvaient - et ne peuvent toujours - être trouvées qu'en fonction d'une ligne syndicale précise.

Notre refus d'aborder les problèmes du bureau au moment des démissions a pu laisser croire que nous nous sentions responsables du mauvais fonctionnement de la direction nationale. C'est en fait parce que nous nous sommes trouvés en face d'un refus et quelquefois d'une incompétence à discuter politiquement sur les textes que nous avons écrits et parce qu'en face de nous au sein du Bureau National, aucun texte, aucune ligne syndicale n'avaient été présentés, que le Bureau National n'a pas su fonctionner valablement. Enfin, nous avons certainement sous-estimés certains phénomènes dus à l'état de relative bureaucratisation dont souffre le Mouvement : incidence des problèmes personnels et surtout crainte de beaucoup de dirigeants d'A.G.E., peu entraînés à ce genre d'exercice, à qui, par la définition de notre ligne, nous demandions (cf. rôle du "Manifeste") de ne plus s'adresser exclusivement aux militants, mais aussi aux étudiants. Il est certain que l'application de notre ligne aurait exigé le renouvellement des méthodes de travail de beaucoup d'A.G.E. et peut être aussi de certains de leurs dirigeants qui n'avaient accepté l'orientation universitaire que du bout des lèvres ou qui l'avaient mal comprise (cf. certaines des déviations de l'an dernier).

2°) Une majorité, sur la fragilité arithmétique de laquelle nous reviendrons, s'est faite sur la motion 2. A vrai dire elle est (même pour ceux qui s'y maintiennent) ambiguë. Bien des "cordes sensibles" ont été utilisées, sans que cela définisse apparemment une orientation claire pour le Mouvement. Ainsi le mythe de l'inter syndicalisme, qu'on a fait jouer auprès de certaines A.G.E. peu habituées à assumer par elles-mêmes la responsabilité des tâches politiques qui incombent au Mouvement à l'heure actuelle, et qu'on a opposé à un imaginaire "sectarisme" de certains d'entre nous.

Si la convergence à long terme de nos objectifs avec ceux des forces démocratiques est évidente, il ne faut pas s'illusionner sur la possibilité d'actions intersyndicales de masse. Au demeurant, nous ne sommes pas des partisans de l'unité à n'importe quel prix. C'est en fonction de nos objectifs, déterminés à partir des besoins objectifs du milieu et donc de façon autonome, que nous avons à envisager l'action intersyndicale. Il en a été de même des problèmes structurels alors que nous avons montré dès juillet que toute revendication qualitative trouvait immédiatement une traduction "quantitative". Par ailleurs, c'est pure démagogie que de vouloir à toutes forces faire entrer les revendications "sociales" dans une campagne universitaire, quand on connaît les difficultés réelles et qui ne sont pas près d'être surmontées sur lesquelles butte le secteur social pour définir une politique en la matière et qu'on sait qu'il est impossible actuellement de définir une plate-forme revendicative "sociale". Enfin, il en est de même des "problèmes organisationnels" dont certains camarades ont pu donner l'illusion de se préoccuper seuls, alors qu'en refusant de discuter sérieusement sur les objectifs et la pratique syndicale du Mouvement, ils s'ôtaient les moyens de donner des réponses aux questions qu'ils posaient ; le texte adopté est d'une pauvreté désolante en la matière et semble bien n'avoir été rédigé que pour s'attirer les voix des A.G.E. qui ont actuellement des difficultés organisationnelles, en leur donnant l'illusion "qu'on s'occupait ou qu'on s'occuperait (une fois à la direction nationale) d'elles". En bref, le texte en question revêtait un caractère très électoraliste qui a pu masquer certaines options de fond).

Le vote qui est intervenu en Assemblée Générale peut sembler à première vue n'avoir qu'un mince contenu politique ; le texte adopté a pu paraître ne se différencier du premier que par une volonté modératrice, un souci des réalités plus marqué s'opposant quelque peu à la volonté de cohérence logique qui s'exprimait dans le texte minoritaire. Pourtant, une analyse approfondie montre qu'un choix a été accompli entre deux orientations très réellement distinctes Même s'il l'a été de manière peu consciente chez certains.

...

La motion n° 2, celle qui a été adoptée, n'est pas seulement "en retrait" par rapport à celle que nous avons présentée : elle définit (mal sans doute et en laissant place à différentes interprétations possibles) une ligne tactique qui marque un recul à l'égard de l'orientation universitaire, telle qu'elle avait été plus ou moins esquissée par la pratique de l'année 63-64 et qu'elle avait été confirmée à Toulouse.

Les points de divergence entre les deux lignes sont multiples et il ne suffit pas pour les masquer de rappeler que les deux lignes se donnent pour objectif la démocratisation de l'institution universitaire. On peut essayer de les résumer brièvement autour de quelques points capitaux.

I⁰) L'importance de la réforme de FOUCHET n'est pas appréciée de la même manière.

Nous avons pu affirmer dans notre texte et rappeler dans nos interventions qu'elle validait notre orientation antérieure. Celle-ci, en effet, se fondait sur une analyse de l'évolution progressive de l'Université vers la technocratisation. La fonction économique de l'Université (formation de cadres), tend à devenir dominante par rapport à d'autres fonctions, en particulier celles réunies sous le vocable "fonction culturelle". Cette évolution répond à des nécessités issues des transformations de l'économie française arrivée au stade qualifié schématiquement de néo-capitaliste.

Parmi ces problèmes nouveaux, ceux concernant la formation des cadres moyens et supérieurs reçoivent une importance particulière.

Mais subsistent évidemment des contradictions qui limitent la rationalisation que les "technocrates" tentent d'opérer (cf article de MALRIEU "technocratie et démocratisation de l'institution universitaire". Recherche Universitaire 1964 n° 1). De plus, dans le régime actuel, "les technocrates ne sont pas au pouvoir". Ce serait commettre une grave erreur que de surestimer la cohérence de la politique du pouvoir. Les intérêts parfois divergents des différents groupes dominants, la survivance de conceptions "conservatrices" (dans le domaine économique comme dans le domaine universitaire), la crise matérielle et le manque de crédits qui exigent des solutions rapides et peu coûteuses, entraînent des hésitations, des retards, des "demi-mesures".

Nous avons pu constater au cours de l'an dernier que le gouvernement, en dépit de ses efforts, ne trouvait pas aussi simplement que certains pouvaient l'imaginer la solution de certains des problèmes (même techniques) qui se posaient. Le passage sous silence de certaines des rapports de ses "commissions", jugés insatisfaisants, comme l'incapacité à réduire la

crise organisationnelle du secondaire, par exemple, ne correspondaient ni à de simples tentatives de diversion, ni à quelques mythiques volonté d'organiser systématiquement la crise et le démantèlement de l'Éducation Nationale, mais à des difficultés réellement rencontrées.

Malgré ces obstacles le gouvernement devait nécessairement avancer des projets de réforme. C'est, en effet, une condition de survie et de développement des couches socio-économiques qu'il représente. Elles auraient pensions-nous un sens anti-démocratique : formation accélérée des enseignants et des cadres moyens, maintien de structures traditionnelles et opprimantes (vg. les Grandes Ecoles de peur que leur remise en cause n'en entraînant bien d'autres (y compris de la hiérarchie sociale et économique dans les professions correspondantes).

Nous en tirions plusieurs conclusions qui pouvaient à l'époque, passer pour les "postulats" de l'orientation universitaire.

A mesure que la fonction économique de l'Université deviendra plus prégnante et qu'elle formera de plus en plus de cadres d'exécution et de moins en moins de cadres dirigeants les finalités du travail et le devenir professionnel des étudiants deviendront plus précis. Cette transformation les différenciera de plus en plus nettement des couches dirigeantes de la société. La modification de la situation sociale et économique de l'ensemble de la population universitaire devrait influencer également sur le statut psychosocial des différents membres de cette population, les relations entre enseignants et enseignés se trouveront transformées et de même les relations des étudiants entre eux et des enseignants (assistants, professeurs) entre eux.

Dans ces conditions, des perspectives plus fermes s'offraient à une véritable syndicalisation du milieu (à longue échéance naturellement) et celle-ci devait s'appuyer essentiellement sur la situation de travail de l'étudiant (c'est-à-dire son travail actuel, avec ce qui déterminait en amont -système de l'orientation, conditions de recrutement - et en aval -devenir professionnel, finalités, mode de contrôle...) Cette évolution vers l'industrialisation de l'Université ne pouvait, compte tenu de l'état antérieur, se faire sans dysfonctionnement. Le travail de l'étudiant, plus étroitement spécialisé, serait privé de perspectives réellement scientifiques, mutilées et "parcellarisé", celui du professeur également modifié. Dans ces conditions, le syndicat étudiant devait se donner pour tâche essentielle la lutte contre cette technocratisation. Nous ne la concevions pas comme la défense aveugle d'un état antérieur de l'Université, mais comme une lutte pour l'imposition de solutions alternatives à celles que proposerait le pouvoir devant la crise de "définition" et "d'orientation" de l'enseignement supérieur.

Ces solutions, nous les imposerions au nom d'exigences fondamentales (critères de démocratie) que nous devrions faire passer dans le milieu (cf. motion E.N.S. de l'A.G.E. des 1er et février et introduction politique à la IIème partie du texte universitaire de Toulouse). Nous reviendrons plus loin sur les modèles tactiques alors proposés.

Ces deux postulats (possibilité d'une syndicalisation de masse sur la situation de travail, nécessité de lutter prioritairement pour la démocratisation de l'institution universitaire) constituaient les fondements de l'orientation universitaire, définitivement reconnue, comme celle du mouvement en février et à Toulouse. Il est certain, toutefois, que des interprétations différentes de cette ligne universitaire se rencontraient dès cette époque (et même avant) parmi les tenants de cette orientation ; mais elles ne pouvaient être complètement éclaircies et on ne pouvait encore trancher parce qu'elles ne se traduisaient pas directement au niveau de la définition et de l'organisation de la pratique revendicative. Les deux types d'interprétation ne sont développés ultérieurement, de manière isolée, et moins qu'à Toulouse sans doute l'Assemblée Générale de juillet ne fut en mesure de mettre en évidence ce qui les séparait ; d'autant plus que l'une et l'autre n'avaient pu recevoir aucune confirmation ni infirmation au cours du troisième trimestre (pas de pratique dans les A.G.E., pas d'événement politique marquant relatif à L'Université). Ce fut un dialogue de sourds : les uns cherchaient à imposer leurs vues sur la nécessaire politisation de nos actions et l'unité des forces démocratiques pour "l'alternative globale à la technocratie", les autres, poursuivant la réflexion amorcée à Toulouse, cherchaient à déterminer quelles étaient les conditions de possibilité d'une action sur les structures de l'Université et quelle tactique on pourrait mettre en oeuvre pour ce faire (cf. document préparatoire à l'Assemblée Générale "Problèmes de l'action revendicative et de l'action universitaire de base" Pas de débat ; les seules conclusions tirées (mais le furent-elles par tous ?) furent, d'une part, qu'il fallait rédiger un Manifeste pour faire connaître et, si possible, accepter nos grandes options (et exigences fondamentales) par le milieu, et d'autre part, qu'il ne serait possible de revendiquer sur les problèmes structurels qu'à la condition que le gouvernement ait pris l'initiative de manifester clairement sa volonté d'imposer une université technocratique.

Le projet FOUCHET réalise, à notre sens, cette dernière condition. Les réactions de l'opinion publique l'ont suffisamment confirmé. Nous en concluons pour notre part qu'il devient urgent pour le syndicat étudiant d'entamer avec les moyens et les alliés dont il dispose dès à présent la lutte prioritaire pour des réformes démocratiques des structures universitaires. Le processus du combat est maintenant engagé par le gouvernement, c'est pour nous une question de responsabilité politique que d'y jeter toutes nos forces.

Les auteurs de la deuxième motion n'ont pas pu ignorer ce fait (reconnu par toute l'Assemblée Générale) ; mais ils se refusent à engager le combat dès à présent - le repoussant plus moins implicitement à l'année prochaine - alors que nous ne disposons que de deux années pour empêcher l'application du plan FOUCHET_a. Est-ce donc en une année que la majorité du Mouvement pense pouvoir obtenir des succès décisifs ? Et qu'elle serait la validité de l'orientation universitaire si ce donnant pour objet les problèmes de travail des étudiants, elle se révèle incapable de faire face à la technocratisation de l'Université et à son "industrialisation" ?

2°) Il semble surtout que les divergences sur la tactique, jusqu'ici peu claires, soient enfin apparues au grand jour. L'une des conclusions que l'on pouvait tirer des deux postulats fondamentaux de l'orientation universitaire était que la lutte du syndicat étudiant contre la politique technocratique de l'Université convergeait à plus ou moins long terme avec celle des autres syndicats à options démocratiques. Cependant, cette convergence ne saurait se traduire, aujourd'hui en 1964 par une plate-forme globaliste pour la réforme démocratique de l'Université mettant en jeu des a priori idéologiques ou politiques ce qui minorerait le syndicat. Elle doit apparaître pour le milieu à travers une série de batailles partielles sur des plates-formes minimales à partir des contradictions que ressentent les étudiants et qui hausseraient à chaque fois le niveau de conscience du milieu jusqu'à l'amener à une contestation globale du système de formation dans une société technocratisée.

Dans la motion adoptée transparaissent à travers plusieurs phrases ambiguës des erreurs de type globaliste, pourtant condamnées à Toulouse - non pas fondamentalement mais en fonction d'une certaine situation : celle de l'U.N.E.F, en 1964. Ces déviations de type globalistes peuvent prendre deux formes essentielles (et plusieurs sous-variantes).

a) globalisme des objectifs : on se refuse à lutter sur des objectifs partiels et l'on se bat Pour "la réforme globale de l'Université", quand ce n'est pas celle de l'enseignement en général.

b) globalisme du potentiel et de l'action revendicative cette attitude est un succédané de la précédente en ce que certains camarades qui recherchent systématiquement à "révolutionner" l'action syndicale et qui se sont rendu compte de l'impossibilité de mobiliser le milieu sur une plate-forme globaliste, se rabattent sur des actions revendicatives mobilisant l'ensemble des étudiants à partir de leurs préoccupations les plus immédiates (manque de locaux, de professeurs, etc...).

Ces actions qui mettent en jeu des motivations de type corporatiste prennent une signification politique soit par l'engagement d'épreuves de force entre l'ensemble du milieu et le pouvoir - c'est la vieille justification "révolutionnaire" d'action corporatiste - soit par la coloration démocratique que leur apporte la caution des organisations démocratiques. Ne voulant pas accepter les limites de l'action syndicale qui, dans certaines situations, agit par paliers et sans mettre en avant à chacune de ces actions le préalable d'un changement de régime, on préfère alors ne mettre en cause directement le pouvoir que par les formes de l'action, et non plus par ses objectifs.

Cette visée stratégique pour le mouvement étudiant nous semble condamnable tant parce qu'elle repose sur une analyse schématique du pouvoir, que par son caractère manipulateur vis à vis du milieu.

En effet, utiliser des thèmes d'agitation corporatistes sur lesquels on plaque une signification démocratique nous paraît négliger ce qui nous semble fondamental dans toute action syndicale : la prise de conscience du milieu de sa situation et la positivité de l'action syndicale. Il ne suffit pas d'agiter le thème "réforme démocratique de l'enseignement" pour dénoncer politiquement l'université d'aujourd'hui. Il faut encore que les étudiants reprennent à leur compte le contenu alternatif de nos propositions avec ce qu'elles impliquent de par une conception antagoniste de celle du pouvoir en matière de formation. Un organisme structurel n'est signifiant politiquement relativement à son contenu, c'est dire que la nécessité de l'intervention du milieu étudiant, et si elle n'est pas conscience nous pensons qu'elle est inefficace à terme, pour la transformation démocratique de l'Institution Universitaire porte en elle le refus de la manipulation des masses qu'est le corporatisme politisé (autrement dit globalisme du potentiel et de l'action revendicative).

Car, enfin, il n'est pas vrai que la dénonciation de l'aspect matériel de la crise de l'université suffise à amener le milieu à lutter pour une transformation démocratique de l'Université pas plus qu'il ne soit possible pour les étudiants de saisir les causes fondamentales de la crise structurelle de l'Université à travers ses aspects matériels.

Aussi, toute plate-forme revendicative qui refuse d'avancer des objectifs structurels peut donc mobiliser consciemment et donc efficacement la masse des étudiants, contre la technocratisation de l'Université.

Mais nous refusons cette visée stratégique non seulement parce qu'elle est manipulatrice et donc inefficace vis-à-vis du milieu, mais aussi parce que l'analyse du pouvoir qui la sous-tend est trop schématique.

On nous a présenté l'image d'un pouvoir tout puissant; sans faille, agissant non pas parce que certains problèmes se posaient à lui avec urgence telle qu'il ne pouvait pas différer plus longtemps la présentation de solutions même imparfaites, mais parce que trouvant à chaque moment le moyen "d'étrangler de plus en plus sûrement les organisations démocratiques et choisissant le terrain où il est invincible pour le faire. Quand ce terrain se trouve être la politique universitaire, cela veut dire qu'il existe, pour la population universitaire, plus aucune possibilité d'action syndicale (sinon, c'est l'intégration ou la défaite irrémédiable), et que le seul recours est d'ordre politique : renforçons l'organisation en marquant un "recul tactique" (c'est-à-dire n'avancons pas d'objectifs ayant un contenu universitaire précis) et réservons à la grande alliance (à venir) des forces démocratiques le soin de prendre l'offensive contre le pouvoir dans tous les domaines. Il peut se faire (encore que nous soyons persuadés du contraire) que pareille ligne puisse avoir sens pour un parti politique en tout cas, elle est extrêmement dangereuse pour un syndicat et franchement "casse gueule" pour le syndicat étudiant.

Il nous semble, au contraire, que la politique "universitaire" du pouvoir présente suffisamment de contradictions (cf. page 4) pour qu'il nous soit possible, en jouant sur celles-ci, de la mettre en échec relatif et d'imposer certaines réformes partielles allant dans le sens d'une démocratisation de l'Institution universitaire.

Dans ces conditions, ce n'est pas trop déraisonner que d'engager avec les forces syndicales de l'université une lutte contre la réforme FOUCHET. Cette lutte sera longue. La tactique à suivre devrait être à la mesure des forces en présence. C'est pourquoi, nous avons proposé d'appliquer le modèle tactique dit des "plates-formes minimales". Ce choix repose sur une ligne très différente de celle des tenants de la motion adoptée si nous devons mener des actions "d'avant garde", ce ne sera pas par rapport au milieu, ni en "forçant" par la politisation de nos actions les autres forces démocratiques à poser immédiatement le problème du changement de régime; mais en agissant sur un secteur jusqu'ici délaissé par toutes les forces politiques, en révélant certaines des contradictions nouvelles du régime et en appliquant des modèles tactiques peu utilisés jusqu'ici. Ceci nous semble plus conforme aux possibilités du syndicalisme étudiant.

3^o) Cela ne nous amène certainement pas à ignorer ce qu'on a coutume d'appeler les "problèmes organisationnels" mais à les voir sous un autre angle et surtout à ne pas les dissocier des objectifs du Mouvement. Comme nous l'avons déjà dit, et comme pourtant, certains des tenants de la motion adoptée avaient semblé le comprendre, les problèmes relatifs à la pratique

organisationnelle doivent répondre au souci de "définir le mode d'organisation du syndicat à partir de la pratique syndicale que le Mouvement entend se donner au cours de l'année plutôt qu'à partir de la volonté de multiplier les centres de décision". C'est pure mystification à notre sens que de rappeler comme le fait la motion 2, les "choix de Dijon et de Toulouse en matière de transformation syndicale de l'organisation" sans avoir réellement montré en quoi ils étaient adaptés à la pratique que le syndicat devait se donner pour réaliser ses objectifs. A vrai dire, on ne voit pas comment les tenants de cette motion auraient pu faire autrement, s'étant refusés à préciser ces objectifs et la tactique à suivre pour les réaliser. Si, toutefois leur ligne est bien de type globaliste, alors il est difficile d'éviter aux différentes "structures de base", en dépit de dénégations purement formelles d'être privées de contenu concret autre qu'une agitation politique. Pour nous, (cf. Le document "Action Universitaire de base" préparatoire au congrès de Toulouse, la partie IV du texte de Toulouse, le texte similaire de Juillet. l'Action Universitaire de base a pour fonction de développer l'attitude critique des étudiants à l'égard du contenu, des méthodes et des structures de l'enseignement supérieur, de faire connaître et discuter nos "thèmes de revendication permanent" (cf. rôle du "Manifeste") et nos objectifs revendicatifs particuliers, enfin de réaliser des expériences témoins permettant de montrer, par la modification à un niveau microscopique de la pratique des étudiants, qu'il leur est possible (et nécessaire) d'intervenir à un niveau plus élevé. Enfin, elle doit développer une discussion permanente avec l'ensemble du corps professoral, et par là, avec les syndicats enseignants et leur poser la [question de la] rénovation de l'enseignement supérieur.

Ainsi, l'Assemblée Générale de septembre 64 aura vu se terminer une étape pour le Mouvement étudiant : celle où les A.G.E. qui avaient choisi de donner une orientation universitaire à l'U.N.E.F. se comportaient en tendance pour imposer cette option stratégique dans le syndicat. Désormais, il est admis par tous que la pratique syndicale étudiante doit se fonder sur le lieu de travail. Dans ces conditions les débats fondamentaux du Mouvement ne sauraient plus porter sur conditions de travail - conditions de vie ou revendications - gestion mais se transporter sur les problèmes que pose la détermination de l'orientation universitaire du syndicat. Au demeurant, ces derniers avaient pris dès l'an dernier dans les instances délibératives de l'U.N.E.F. une importance de plus en plus grande. Dans ces conditions les clivages ne pouvaient que se transformer pour refléter les divergences entre les A.G.E. Il se trouvera peut être quelques nostalgiques pour appeler encore une fois à l'unité de la "tendance universitaire", mais il est

clair qu'aujourd'hui cette tendance a rempli son rôle et elle n'a plus à être si l'on veut que le débat d'idées ne soit pas obscurci par des clivages ayant perdu leur signification politique et qui ne serait plus que des survivances bureaucratiques.

Les débats de l'Assemblée Générale de septembre ont permis de dégager des divergences importantes entre les A.G.E. sur les problèmes que posent des luttes structurelles, la tactique syndicale et la conception des rapports avec les forces démocratiques. Les questions de par leur actualité relativement aux problèmes qui se posent au Mouvement comme de par leur importance seront au coeur des prochains débats du Mouvement.

Cependant, si les A.G.E. qui ont approuvé la motion minoritaire sont relativement homogènes avec une ligne syndicale et des objectifs communs, le problème se pose de savoir si la majorité représente un courant en voie de constitution ou si elle n'est, au contraire, qu'une coalition électorale rassemblant des courants divergents. Le vote commun de Lille et de la F.G.E.L. en particulier a soulevé quelques remarques étonnées, mais si l'on considère l'évolution de la seconde A.G.E. sur les problèmes matériels et celle de la première sur les problèmes universitaires, il apparaît que les divergences n'ont plus la gravité qu'elles avaient l'an dernier. Si l'on ajoute à cela que la conception des rapports avec les forces démocratiques que développe maintenant la F.G.E.L. reprend avec une dimension politique supplémentaire, le thème de l'inter-syndicalisme cher à certaines A.G.E. de l'actuelle majorité, il semble qu'il existe entre ces des facteurs de cohésion, auquel s'ajoute celui de soutenir le Bureau National qu'elles ont donné au mouvement dans des conditions quelque peu difficiles. Cependant, il apparaît difficile de déterminer si elles sont capables de se donner un projet commun ; sur des questions aussi importantes que l'allocation d'études et les réformes structurelles, la convergence de leurs positions n'est pas évidente. Aussi ne saurait-on considérer que les débats de l'Assemblée Générale de septembre n'aient, comme le soutiennent certains camarades, été décisifs. On ne saurait cet égard considérer la ligne syndicale sous-jacente à la plate forme revendicative adoptée comme étant celle que pourrait se donner consciemment la majorité de l'U.N.E.F.

Cela implique quelques inquiétudes chez nombre de camarades sur la pratique revendicative du Mouvement cette année : des déviations graves de type quantitativiste ou intersyndicales sont à craindre, accroissant par là l'hétérogénéité de notre Mouvement dans des circonstances où la technocratisation de l'Institution Universitaire nécessite une cohésion certaine du syndicat étudiant.

Mais rechercher seulement à unifier la pratique des différentes corpos serait inefficace si nous ne portions pas la lutte au niveau nécessaire et que nous ne donnions pas tous les moyens pour lutter contre la politique technocratique à l'université. Cela suppose en particulier le développement et l'approfondissement de l'analyse critique de l'évolution de l'Institution Universitaire.

Aussi, par les camarades du secteur universitaire comme par la réflexion qui devra se développer dans les A.G.E. il nous semble indispensable que le courant minoritaire continue à contribuer à la progression de la réflexion du Mouvement. D'ailleurs, une attitude sectaire et repliée sur elle-même de l'opposition serait d'autant plus inopportune que comme nous le soulignons précédemment d'une part, la cohésion de la majorité n'est pas évidente, d'autre part, que le débat entamé à Toulouse sur les problèmes structurels et l'inter syndicalisme, et qui s'est poursuivi depuis lors des formes diverses, est loin d'être clos.

Rien ne serait plus inutile pour le Mouvement que des A.G.E. en opposition stérilisant le nécessaire débat qui doit se poursuivre en développant leur réflexion très abstraitement, sans qu'elle soit reliée à la réalité. Tout en respectant la discipline syndicale que nous sommes parmi les premiers à considérer comme indispensable dans les circonstances actuelles, c'est en sachant développer une pratique syndicale originale qui soit aussi adéquate que possible à la ligne que nous souhaitons voir adopter par le Mouvement que l'apport des A.G.E. en opposition au Bureau National ne sera pas stérile et concourra à donner au Mouvement une ligne qui lui permette de lutter efficacement contre la Technocratisation de l'Université.